

Communiqué de presse

Les 10 propositions de l'AFMD pour encourager l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi

Paris, le 4 mai 2010 – L'AFMD (Association Française des Managers de la Diversité) et SFR ont organisé ce jour une table ronde afin de présenter les conclusions de la commission de travail « Insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi ». A cette occasion, **Martin Hirsch** (Président de l'Agence du Service Civique), **Yves Censi**, (Président du Conseil National de l'insertion par l'Activité Economique et Député de l'Aveyron) et **Jean-Baptiste de Foucauld** (Président fondateur de Solidarités Nouvelles face au chômage) ont débattu des actions nécessaires pour faire progresser la cause de l'insertion.

Pourquoi cette commission ?

En novembre 2009, l'AFMD a réuni 7 entreprises adhérentes* désireuses de s'impliquer en faveur de l'insertion. Bien que cette problématique ne semble pas directement liée au management de la diversité, il apparaît que les publics relevant de l'insertion sont souvent issus de segments de population sujets aux discriminations. « *Avec cette commission de travail, nous avons souhaité aider les entreprises à mettre en place des dispositifs concrets en faveur de l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi et développer les passerelles avec les acteurs de l'insertion* », explique **Antonella Desneux**, Directrice de la Citoyenneté et de l'Innovation Sociale de SFR et pilote de la commission insertion de l'AFMD.

« *Les récents travaux de l'association sur la mesure de la diversité en entreprise prouvent que la diversité constitue un réel avantage compétitif. Mais tout ne peut pas se mesurer. « Privilège » de ceux qui peuvent se rassembler, se compter. Les grands exclus n'ont pas cette chance ; ils sont plus de 5 millions de sans-voix à être si éloignés de l'emploi que l'entreprise ne s'en préoccupe pas. Il est temps d'en prendre conscience et de permettre aux organisations qui le souhaitent d'agir en faveur de leur insertion* », commente **Soumia Malinbaum**, Présidente de l'AFMD.

* Adecco Groupe France, Elior, France Telecom Orange, l'Oréal, Schneider Electric, SFR, Vinci.

Un ouvrage de synthèse : « Insertion, le temps de l'action »

Les travaux de la commission de travail de l'AFMD ont servi de base à un ouvrage : « *Insertion, le temps de l'action* », publié aux éditions Autrement.

Rédigé par Vincent Edin (journaliste indépendant), ce livre, préfacé par **Martin Hirsch**, retrace l'historique de l'insertion par l'activité économique, met en avant les bonnes pratiques des entreprises participantes et présente les initiatives des acteurs clés du secteur.

Une série de **10 propositions** concrètes vient conclure cet ouvrage, véritable manifeste, destiné notamment aux pouvoirs publics.

Les 10 propositions

Permettre la mise à disposition de main d'œuvre d'entreprises d'insertion aux entreprises

1. Encourager les mises à disposition à but non lucratif en milieu ordinaire de personnes en contrat d'insertion.
2. Prendre en compte le temps passé en entreprise ordinaire pour prolonger d'autant l'agrément de deux ans et permettre la poursuite du parcours d'insertion.

Accorder une attention particulière aux seniors en parcours d'insertion

3. Permettre la prolongation jusqu'à cinq ans des contrats d'insertion des seniors en fin de carrière déjà en parcours d'insertion pour ne pas imposer un retour compromis en milieu ordinaire.
4. Sur le modèle de l'Agefiph et suite aux nouvelles obligations d'emploi des seniors, avec les fonds qui seront constitués par les pénalités versées par les entreprises qui n'ont pas encore engagé de politique d'emploi des seniors, contribuer au financement des structures accueillant des seniors en parcours d'insertion.

Expérimenter et faciliter la combinaison entreprise adaptée / entreprise d'insertion

5. Accompagner une expérimentation de combinaison entreprise d'insertion / entreprise adaptée pour lever les éventuels freins juridiques et financiers et promouvoir cette possibilité en cas de réussite.
6. Envisager un dispositif incitatif pour que les entreprises recourent davantage aux entreprises d'insertion au même titre que le secteur protégé.

Propositions transversales

7. Favoriser le soutien direct des entreprises aux structures d'insertion (par le mécénat ou autres mesures incitatives), par exemple pour financer des prestations d'accompagnement en complément de ce qui est prévu dans ces structures ou en fin de parcours d'insertion, ou pour contribuer directement aux projets portés par les entreprises d'insertion par le mécénat de compétences.

8. Soutenir financièrement les recrutements par les entreprises en CDI de personnes à l'issue de leur parcours d'insertion, selon un système progressif (première partie de l'aide versée à la signature du CDI, l'autre un an plus tard) pour éviter tout effet d'aubaine et garantir un retour durable à l'emploi.
9. Ouvrir le 1% logement aux prestataires de l'insertion du choix des entreprises contributrices.
10. Sur le modèle de la clause sociale prévue pour les marchés publics, encourager l'étude et le développement d'un dispositif similaire pour les entreprises privées.

Synthèse des travaux de la commission disponible sur www.afmd.fr

À propos de l'AFMD

L'AFMD est née il y a deux ans de l'idée qu'il était indispensable de passer de la promotion au management de la diversité, et qu'il fallait désormais impliquer tous ceux qui ont à manager au quotidien des équipes diverses.

La diversité doit cesser d'être l'apanage des Ressources Humaines pour concerner tous les collaborateurs de l'entreprise. Cet enjeu concerne notamment les managers de proximité, qui méritent d'être sensibilisés et de nourrir davantage le débat. C'est par la pratique et l'obtention de résultats concrets, notamment en matière de performance et de croissance pour l'entreprise, que s'imposera à toute organisation l'intérêt d'intégrer la diversité.

Contacts presse :

AFMD

Carine Kouassi
01 75 44 92 37
ckouassi@afmd.fr

Laurent Durgeat
Agence PRformance
01 56 03 55 47 / 06 03 00 36 03
afmd@prformance.com

SFR

Estelle Ardouin-Petit
01 71 07 64 82
estelle.ardouin@sfr.com